

**FICHE SANITAIRE DE LIAISON DE L'ENFANT** (obligatoire)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : / / Sexe : M F

**RESPONSABLE DU MINEUR :**

Nom et prénom du responsable N°1 de l'enfant : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable N°2 de l'enfant : \_\_\_\_\_

Numéros de téléphone en cas d'urgence (fixe et portable)

☎ 1 : \_\_\_\_\_ ☎ 2 : \_\_\_\_\_

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT SA SANTÉ**

L'enfant ou adolescent a-t-il un problème de santé ? Oui Non

L'enfant ou adolescent suit-il un traitement médical durant sa présence à l'accueil de loisirs ou durant le séjour ? Oui Non

si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice.) Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

L'enfant ou adolescent est-il allergique ? Oui Non

Si oui à quoi: (alimentaire\*, médicamenteuse, insectes, soleil, maquillage...)

\*En cas d'allergie alimentaire avérée, fournir le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAI)

**Vaccins:** Fournir la copie des pages de vaccination du carnet de santé

**RENSEIGNEMENTS UTILES CONCERNANT L'ENFANT**

Repas de l'enfant:

sans recommandation      sans viande      sans porc

Votre enfant ou adolescent porte-t-il des lunettes, lentilles, diabolos, prothèses auditives, appareil dentaire, etc....

**AUTORISATIONS**

- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux activités proposées physiques et sportives Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux baignades surveillées Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à être transporté dans le véhicule de service de la Ville (7 places) trajet court et occasionnel. Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à utiliser les transports bus de ville ou car de location pour les journées d'excursion Oui Non
- J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h ou 17h30 (pour le centre sportif) Oui Non
- J'autorise mon adolescent à quitter l'accueil de loisirs seul à l'heure de fermeture 17h30 (horaire hiver) Oui Non
- J'autorise la Ville de Faches-Thumesnil à reproduire, publier et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des accueils de loisirs et séjours pour le journal municipal, affiches et documents municipaux, portail internet de la Ville. Oui Non

**PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT/ADOLESCENT AUTRES QUE LES RESPONSABLES DU MINEUR**

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant/adolescent : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Lien avec l'enfant/adolescent : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_\_

Je soussigné (e), M(me) \_\_\_\_\_, certifie avoir pris connaissance du règlement des A.L.S.H. disponible à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur [www.ville-fachesthumesnil.fr](http://www.ville-fachesthumesnil.fr) et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date : / / Signature : \_\_\_\_\_

J'accepte que la Ville de Faches-Thumesnil recueille mes données et qu'elles soient transmises aux autres services municipaux. Si je ne coche pas, mon inscription ne pourra pas être traitée.

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le mercredi 19 mars 2025**



ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF

**VACANCES D'AVRIL**

**DU LUNDI 7 AU VENDREDI 18 AVRIL 2025**

**ACCUEILS DE LOISIRS**

**Inscription à la Maison d'Activités pour la Jeunesse**  
170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47

Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

**CENTRE SPORTIF**

**Inscription auprès du service des sports, Centre sportif Kléber**  
298, rue Kléber - 03 20 32 42 65

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

ou via votre espace famille

Nom :	Adresse :
Prénom :	Ville :
Age :	Né(e) le : / /
École fréquentée :	Tél (domicile) :
Nom du responsable légal :	Tél (travail) :
Prénom :	E-mail :
	N° allocataire CAF du nord :

**PIÈCE À FOURNIR**

Si vous avez déjà fournis votre dossier administratif 2024-2025 dûment rempli, seule la fiche d'inscription est à déposer. Le dossier administratif est à remettre obligatoirement avant toute inscription. Pour toute inscription, merci de vous assurer que l'attestation d'assurance extra-scolaire de votre enfant est valide pour la période d'inscription.

⚠ Les familles qui ne fourniront pas les bons documents ou incomplets seront facturés au tarif maximum et ce sans rétroactivité.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION\*, DE MODIFICATION OU D'ANNULATION :**  
**Mardi 1<sup>er</sup> avril** pour la semaine du 7 avril au 11 avril    **Mardi 8 avril** pour la semaine du 14 avril au 18 avril

*\*Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles*

Règlements et tarifs disponibles à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur [ville-fachesthumesnil.fr](http://ville-fachesthumesnil.fr)

**ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ :****École maternelle (2-6 ans)**La Bruyère  
Mozart**École primaire (6-12 ans)**A. France  
G. Sand**Adolescent (11-17 ans)**MAJ (uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h30)  
J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h30**CENTRE SPORTIF :**

Votre enfant ira-t-il au centre sportif ?

Oui

Non

Doit-il être conduit ?

Oui

Non

Chaque case cochée sera facturée **sauf sur présentation d'un certificat médical remis à la Maison d'Activités pour la Jeunesse dans les 72H** (1 jour de carence sera appliqué)

**DU LUNDI 7 AVRIL AU VENDREDI 11 AVRIL 2025**

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11

**DU LUNDI 14 AVRIL AU VENDREDI 18 AVRIL 2025**

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18

**REPAS (uniquement pour l'accueil de loisirs) :**

Sans recommandation

Sans viande

Sans porc

PAI



Avec le soutien financier de la CAF de Lille



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document

**Si vous optez pour l'inscription en version papier**, vous devez déposer les fiches (page 1, 2 et 4) remplies à la Maison d'Activités pour la Jeunesse 170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47 (Aucune inscription ne sera prise en compte par mail, dépôt en boîte aux lettres ou voie postale) Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

**ACTIVITÉS**

	1 <sup>ère</sup> activité	2 <sup>ème</sup> activité
Gym	6 ans et +	6 ans et +
Tennis	8 ans et +	
Danse		6 ans et +
Football	10 ans et +	6-9 ans
Cirque	6 ans et +	
Jeux d'opposition		6 ans et +
Tennis de table	8 ans et +	
Handball		8 ans et +
Badminton		8 ans et +
G.R.S	6 ans et +	
<b>ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE*</b>		
Bowling*	8 ans et +	

**\* FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE PAR SEMAINE****BOWLING:** 12.75€ supp/semaine**DU LUNDI 7 AVRIL AU VENDREDI 11 AVRIL 2025**

1 <sup>ère</sup> Activité		2 <sup>ème</sup> Activité	
---------------------------	--	---------------------------	--

**DU LUNDI 14 AVRIL AU VENDREDI 18 AVRIL 2025**

1 <sup>ère</sup> Activité		2 <sup>ème</sup> Activité	
---------------------------	--	---------------------------	--

La réservation d'une semaine au centre sportif sera facturée en cas d'absence injustifiée (voir règlement intérieur)

Quotient familial	Tarif à la semaine
0 à 305 €	3.50 €
306 € à 457 €	7.40 €
458 € à 579 €	14.45 €
580 € à 670 €	17 €
671 € à 777 €	18.45 €
778 € à 945 €	20.45 €
946 € à 1158 €	22.50 €
1159 € à 1402 €	24.45 €
1403 € et +	26.80 €
<b>Extérieur</b>	
0 à 670 €	53.10 €
671 à 1158 €	53.75 €
1159 € et +	54.45 €

**LIAISON ENTRE ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF :**

Votre enfant ira-t-il le matin dans un accueil de loisirs municipal ?

Oui

Non

Si oui, lequel

A. France

G. Sand

Si votre enfant **participe à l'accueil de loisirs municipal le matin et mange à la cantine**, il sera pris en charge par nos soins et conduit au centre sportif



Chaque case cochée sera facturée **sauf sur présentation d'un certificat médical remis au service des sports dans les 72H** (1 jour de carence sera appliqué)



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document.